

2011_B195

OBJET : Aménagement du territoire - Avenant n° 1 au contrat d'AMO de la DSP Aix en Bus du marché n° 200906MAPA037 - Modification des statuts du Cabinet "René Guillou Avocats"

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sté-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Chorro

Objet : Avenant n°1 au contrat d'AMO de la DSP Aix en Bus du marché 200906MAPA037 : modification des statuts du cabinet "Yves-René Guillou Avocats"

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le marché n°200906MAPA037 relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transport urbain de la Communauté du Pays d'Aix a été attribué au Cabinet Yves-René Guillou Avocats.

Suite à une modification de ses statuts, il convient de prendre en considération le changement de nom du titulaire et de transférer le marché à la nouvelle entité ainsi créée.

Exposés des motifs :

Dans le cadre d'une consultation concernant la mission d'assistance juridique pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transports urbains de la Communauté du Pays d'Aix, le Cabinet Yves-René Guillou a été retenu au terme de la concurrence pour l'attribution du lot n°2 « Assistance Juridique » notifié le 29 Décembre 2009.

Cependant, en cours d'exécution de sa mission, le cabinet d'avocats a été transformé en une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL), dénommée Earth Avocats. Le cabinet en a prévenu la CPA par courrier le 18 novembre 2010. La date d'effet de la transformation est le 1^{er} janvier 2011. Cela n'a pas d'incidence sur les prestations en cours, mais doit être formalisé en termes juridiques et comptables.

En conséquence de ce qui précède, l'avenant qui vous est présenté ce jour a pour objet de :

- prendre en considération le changement de statuts du cabinet Yves-René Guillou Avocats ;
- transférer le marché 200906MAPA037, relatif à la mission d'assistance juridique pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transports urbains de la Communauté du Pays d'Aix, à la société Earth Avocats ;

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des marchés publics ;

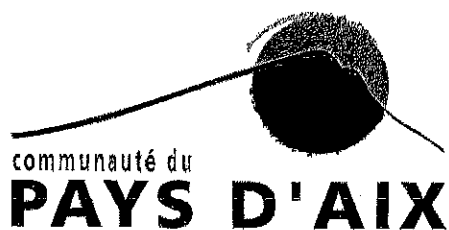
VU la délibération du Conseil Communautaire 2009A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

VU le courrier de Yves René Guillou du 18 novembre 2010.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 au marché 200906MAPA037, relatif à la mission d'assistance juridique pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transports urbains de la Communauté du Pays d'Aix, dont un exemplaire est joint en annexe
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché n°200906MAPA037;



MOYENS GENERAUX
Service COURRIER
ARRIVE LE :

- 9 FEV. 2011

48 247
Communauté d'agglomération
du Pays d'Aix-en-Provence

DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COURRIER ARRIVE			
216 10 FEV. 2011			
D.G.A.	Dir. G.O.D.	Dir. P.U.	Dir. PDU-PDE
Serv. Fin.	Dir. I.D.	Dir. G.P.	Serv. E.V.
(42)			

**ASSISTANCE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT
D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORTS URBAINS – LOT
N°2 ASSISTANCE JURIDIQUE**

AVENANT N°1

MARCHE N°200906Amapa037 du 29 décembre2009

**Titulaire : Earth Avocats
(anciennement Yves-René Guillou Avocats)**

**AVENANT DE TRANSFERT AU MARCHE D'ASSISTANCE
POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT
D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORTS URBAINS –
LOT N°2 Assistance juridique**

ENTRE

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
CS 40868
13626 Aix en Provence Cedex1

Représentée par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI,

d'une part,

et,

- le cabinet Yves-René Guillou Avocats
Domicilié 63 Rue Pierre Charon
75008 PARIS

représenté par Yves René GUILLOU,
dûment habilité à cet effet

- la société Earth Avocats,
Domiciliée 58 avenue Marceau
75008 PARIS

représentée par Yves-René GUILLOU, associé-gérant
dûment habilité à cet effet

d'autre part,

**Marché n° :
200906AMapa 037**

**Date de notification du marché :
29 décembre 2009**

**Montant H.T. du marché initial :
48 000,00 €**

Le présent avenant comporte quatre feuilles numérotées de 1 à 4.

Etant préalablement exposé que :

Dans le cadre d'une consultation pour la mission d'assistance juridique dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transports urbains de la Communauté du Pays d'Aix, le Cabinet Yves-René Guillou a été retenu au terme de la concurrence pour l'attribution du lot 2 « Assistance Juridique » notifié le 29 décembre 2009.

Cependant, en cours d'exécution de sa mission, le cabinet d'avocats subit une transformation de ses statuts du fait de la cessation d'activité d'Yves-René Guillou Avocats pour la création d'une société d'avocats Earth Avocats, société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL).

Il est donc arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER – OBJET DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant a donc pour objet de :

- prendre en considération le changement de statuts du cabinet Yves-René Guillou Avocats ;
- transférer le marché 200906AMapa0037, relatif à la mission d'assistance juridique pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de transports urbains de la Communauté du Pays d'Aix, à la société Earth Avocats ;

afin de pouvoir procéder notamment procéder au règlement des honoraires.

ARTICLE 2 –MODIFICATIONS DES STATUTS

Dénomination de la société : Earth Avocats

Adresse : 58 avenue Marceau

75008 PARIS

Inscription au Registre du Commerce : SIREN 530 078 179

Les modifications apportées n'ont pas eu pour effet d'altérer les compétences ni la qualité du prestataire qui avait été choisi, lors de la consultation, en 2009.

ARTICLE 3 – PAIEMENT DES PRESTATION

Les prestations dues au titre du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées au marché.

Le paiement des sommes dues se fera sur le compte bancaire de la société Earth Avocats, compte ouvert auprès de BNP Paribas :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30004	00232	00010063776	85

Le présent avenant n'a pas de répercussion financière.

ARTICLE 4 - CLAUSE DE RENONCIATION AU RECOURS

Le nouveau titulaire du marché, Earth Avocats, renonce à tout recours pour quelque motif que ce soit, pour des faits ou des prestations prévues ou liées au présent avenant.

ARTICLE 5 - PRISE D'EFFET

Le présent avenant prend effet à compter de sa notification.

Fait en un seul exemplaire

A Paris, le

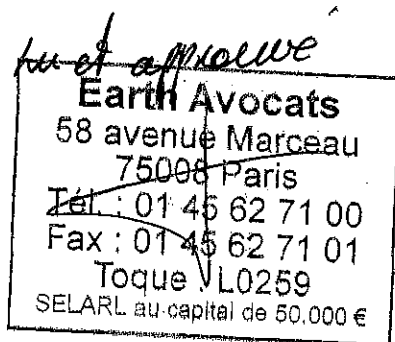
08 Février 2011

A Aix-en-Provence, le

Mention manuscrite « lu et approuvé »
Le titulaire du marché

Pour le Président et par délégation,
le Vice Président délégué aux Transports
Jean CHORRO

(signature et cachet de la société)

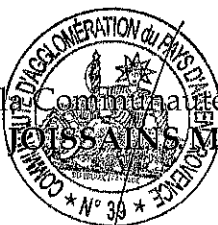


OBJET : Aménagement du territoire - Avenant n° 1 au contrat d'AMO de la DSP Aix en Bus du marché n° 200906MAPA037 - Modification des statuts du Cabinet "René Guillou Avocats"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **25 MAI 2011**